



Municipalité de La Macaza

Rapport d'activités de l'agente de liaison

Emy Gagnon

Été 2022



Rédaction :

Emy Gagnon
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Élodie Basque
Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2022). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2022 à La Macaza, 13 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. L'implication des associations de lacs de La Macaza, ainsi que tous les riverains et citoyens a fait toute la différence.

Table des matières

Avant-propos	2
1. Municipalité de La Macaza.....	3
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2022 à La Macaza.....	3
2.1 Présentation de l'agente de liaison.....	4
2.2 Bilan des activités de l'été 2022.....	4
3. Orientations et recommandations.....	8
3.1 Connaissance	8
3.2 Caractérisation.....	8
3.3 Sensibilisation – communication	9
4. Conclusion.....	9
5. Références	10
Annexe 1 – Plan d'action.....	11
Annexe 2 – Tableau de bord des activités.....	13

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de La Macaza

La municipalité de La Macaza occupe une superficie totale de 175,92 km², est localisée au sud-est de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle et est voisine du Parc national du Mont-Tremblant (MAMH, 2022). Le territoire de La Macaza compte 170 lacs, dont 34 possèdent un toponyme officiel et quatre sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I).

À cause des nombreuses menaces qui pèsent sur la santé des lacs, dont le risque d'introduction du myriophylle à épis, l'Association des propriétaires du lac Chaud (APLC) a encouragé la Municipalité de La Macaza à participer au programme de *Soutien technique des lacs* pour une cinquième année. Cette année, les efforts étaient concentrés sur la collaboration entre l'Association des propriétaires du lac Lynch (APLL) se situant à L'Ascension et celle du lac Chaud à La Macaza pour élaborer un plan de gestion de risque ensemble puisque le lac Lynch est en amont du lac Chaud.

Tableau I. Lacs de La Macaza inscrits au RSVL (MELCCFP, 2022)

Nom du lac	No RSVL
Caché	52
Chaud	39
Clair	822
Mitchell	830

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

2. *Soutien technique des lacs* 2022 à La Macaza

En 2022, le plan d'action de l'agente se concentrait sur l'association du lac Chaud et l'association du lac Lynch afin de les appuyer dans leur projet *Deux lacs, un même combat*, particulièrement celui de l'élaboration du plan de gestion de risque et la prévention de l'introduction du myriophylle à épis dans ce bassin versant. Des formations, des patrouilles ainsi qu'une optimisation de la station de lavage de bateau ont également été réalisées. (Pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Emy Gagnon est en processus d'obtention d'un baccalauréat en biologie à l'Université Laval à Québec. Durant ses études et ses stages, elle a pu développer sa passion pour la conservation de l'environnement et acquérir des connaissances sur les milieux humides, terrestres et marins. Elle a pu approfondir ses connaissances du domaine des plantes aquatiques au cours de son mandat et le fait de travailler à la municipalité de La Macaza pour protéger les lacs était l'occasion de mettre à profit ses connaissances.



2.2 Bilan des activités de l'été 2022

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à La Macaza, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CONNAISSANCE

1.1. En concertation avec la municipalité, assister les associations des lacs Chaud et Lynch dans leur projet *Deux lacs, un même combat*.

- Participer à différentes rencontres de travail avec les associations;

Plusieurs réunions de travail ont été effectuées entre l'agente de liaison et les deux responsables du projet *Deux lacs, un même combat* de l'APLC et l'APLL pour élaborer, en collaboration avec les associations, le plan de gestion de risque, la planification de certaines activités (formations et sorties terrain) et pour discuter des prochaines étapes du projet tels que le site web des patrouilleurs.

De plus, une rencontre avec la municipalité a eu lieu le 18 août pour discuter du plan de gestion de risque et plus précisément du rôle de chacun des acteurs. Plusieurs personnes étaient présentes, dont des représentants du CRE Laurentides et des membres de l'APLC et l'APLL pour documenter les étapes du projet afin d'effectuer un suivi de l'avancement de celui-ci et d'en faciliter l'adoption par d'autres associations et municipalités.

Une rencontre a eu lieu avec les responsables du projet pour documenter l'histoire et l'origine du projet *Deux lacs, un même combat* ainsi que les étapes de l'élaboration qui a mené à ce projet.

1.2. Collaborer au développement d'un plan de gestion de risques visant à encadrer les actions des principaux partenaires de cette initiative.

- Répertorier les meilleures pratiques concernant la gestion de risques d'introduction d'EAE et identifier celles qui pourraient être appliquées aux lacs Chaud et Lynch et ailleurs dans la municipalité de La Macaza;

Les meilleures pratiques pour éviter l'introduction de EAE ont déjà été répertoriées par le CRE Laurentides par l'entremise de d'autres projets ayant abordé la prévention et la sensibilisation. La majorité des mesures préventives sont déjà appliquées au lac Chaud.

- Effectuer des recommandations pour le plan de gestion de risque d'introduction du myriophylle à épis aux lacs Chaud et Lynch et participer à l'élaboration de celui-ci.

Avec l'aide des responsables du projet, l'agent a participé à l'élaboration et la rédaction du plan de gestion de risque. Celui-ci permet l'organisation des interventions des principaux acteurs dans l'éventualité d'une introduction de myriophylle à épis. On y retrouve un volet plus informatif sur les PAEE et un volet de gestion de risque en quatre phases : prévention, confinement, contrôle et suivi pour être prêt si une PAEE est détectée. Des modifications pourront être effectuées au plan de gestion de risque au fil du temps puisque celui-ci est toujours en construction. Le plan pourra être adapté selon les lacs, mais d'autres associations de lac pourront l'utiliser.

Objectif 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Former les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine;

La formation sur le protocole de la caractérisation de la bande riveraine s'est tenue le 9 juillet 2022 à l'hôtel de ville de La Macaza (7 personnes du lac Chaud étaient présentes et 2 personnes du lac Lynch). Un document de formation rassemblant plusieurs autres documents a été produit et remis à l'association du lac Chaud.

- Accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de caractérisation de la bande riveraine au lac Chaud et noter les observations sur les accès au lac;

La caractérisation de la bande riveraine du lac Chaud s'est effectuée sur trois jours (22, 23, et 25 juillet 2022). Cinq bénévoles ont accompagné l'agente pour la caractérisation.

- Compiler les données, réaliser les cartes associées et rédiger un bref portrait de la situation.

Les données de la caractérisation de la bande riveraine ont été compilées dans le chiffrier prévu à cet effet par le RSVL. Deux cartes ont été produites pour illustrer les résultats et seront disponibles sur l'Atlas des lacs du CRE Laurentides. Un rapport de compilation des données de cette caractérisation a été remis à la municipalité et à l'association du lac Chaud de La Macaza afin de comparer les résultats de la caractérisation de 2022 à celle de 2017. En effectuant le protocole de caractérisation de la bande riveraine, des notes ont été prises sur les accès au lac afin de cibler les endroits propices à l'introduction d'une espèce aquatique envahissante. Les observations ont été notées dans un fichier Excel.

2.2. Mettre en œuvre des activités de prévention en lien avec les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE).

- Former les bénévoles au protocole de détection des PAEE;

La formation sur le protocole de la détection et du suivi de détection des PAEE s'est tenue le 17 juillet 2022 à l'hôtel de ville de La Macaza (8 personnes du lac Chaud étaient présentes en plus de 4 personnes du lac Lynch et 2 personnes du lac Caché).

- Accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de détection des PAEE;

Une patrouille a été planifiée le 10 août avec 4 bénévoles. Il y a aussi plusieurs bénévoles qui ont effectué des patrouilles par eux-mêmes sans avoir besoin de l'aide de l'agente.

- Participer à l'organisation des patrouilles de détection et au partage des informations entre les patrouilleurs;

L'organisation des patrouilles s'est faite en général sans l'aide de l'agente. Les bénévoles ont par eux-mêmes fait leur équipe selon le secteur où ils habitaient. L'agente a participé à l'organisation d'une patrouille avec une équipe.



Équipe de patrouille, 10 août 2022

Crédit photo : CRE Laurentides



Équipe de patrouille en action, 10 août 2022

Crédit photo : APLC

- Aider à la compilation des résultats, au partage et à l'archivage de ceux-ci (page web, plateforme informatique, etc.);

La compilation des résultats a été effectuée à partir d'un formulaire *Forms* que les bénévoles remplissent sur le web après leur patrouille. Les résultats sont donc compilés, archivés automatiquement et rendus disponibles sur le site web privé des patrouilleurs.

- Aider au développement d'une plateforme de partage des données et des informations pour les bénévoles des associations (préparation d'un formulaire pour les patrouilleurs, formation des patrouilleurs pour l'utilisation de la plateforme, etc.).

La plateforme web a été bonifiée en ajoutant beaucoup de contenu, notamment des outils et documents du CRE, le plan de gestion de risque, des cartes du lac et autres documents utiles. Plusieurs formulaires ont été ajoutés, entre autres d'inscription de nouveaux bénévoles et des patrouilles effectuées.

Objectif 3. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

3.1 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- Développer et partager du matériel de communication (articles, contenu web, etc.) en lien avec les espèces aquatiques envahissantes;

Aucun nouveau matériel de communication en lien avec les PAEE n'a été développé puisque beaucoup de documentation et d'outils dont déjà disponibles. L'agente les a donc utilisés pour les partager sur le site web des patrouilleurs et les a affichés sur le babillard de sensibilisation de la station de lavage.

Un « accroche-porte » a été développé comme outil pour aider à la communication des riverains dans le cas d'une introduction du myriophylle à épis.



La station de lavage de La Macaza

Crédit photo : CRE Laurentides

- Offrir une formation aux employés de la station de lavage sur les bonnes pratiques en lien avec les espèces aquatiques envahissantes.

Une formation a été offerte à l'employée de fin de semaine et quelques rencontres à l'improviste se sont tenues pour répondre aux questions de l'employée.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du Soutien technique des lacs soit en poste à La Macaza dans une prochaine année.

3.1 Connaissance

- Afin d'assurer l'avancement de la collaboration des deux lacs, continuer les rencontres entre l'association du lac Chaud (APLC) et l'association du lac Lynch (APLL);
- Favoriser une meilleure communication entre les gestionnaires de la station de lavage d'embarcations et l'association;
- Publier les informations collectées à la station de lavage.

3.2 Caractérisation

- Optimiser la gestion des clés de la descente publique au lac Chaud;
- Continuer les patrouilles pour les PAEE et autres protocoles RSLV qui assurent un suivi de la santé du lac;
- Favoriser les rencontres entre les riverains et l'agent.e de liaison, afin de discuter davantage des enjeux liés à la santé des lacs. Par exemple, par la tenue d'un kiosque lors d'événements estivaux, l'affichage et la distribution d'informations aux accès des lacs;
- Poursuivre les rencontres de l'APLC et l'APLL avec la municipalité;
- Fournir des formations pour les bénévoles des associations et les employés de La Macaza pour l'identification du myriophylle à épis;
- Offrir à nouveau les formations sur la caractérisation de la bande riveraine et sur la détection des PAEE.

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à La Macaza sont très présentes chez les associations. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet à l'aide des outils disponibles et de fournir de l'information supplémentaire à la station de lavage.

Afin d'encourager une plus grande autonomie des riverains de La Macaza en matière d'identification des plantes aquatiques indigènes et exotiques, une formation en ligne est disponible sur le site web des patrouilleurs ainsi que tous les outils nécessaires.

Aussi, il est recommandé que la patrouille soit effectuée annuellement dans l'entièreté du lac Chaud. En effet, sa position en aval du lac Lynch le rend vulnérable à l'introduction du myriophylle à épi. La vigilance est donc de mise.

3.3 Sensibilisation – communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Fournir plus d'informations sur le cladocère épineux (et les autres espèces aquatiques envahissantes) lors des visites à la station de lavage de la municipalité;
- Fournir plus d'informations sur la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes;
- Communiquer les articles de sensibilisation pour tous les résidents de La Macaza;
- Avoir une meilleure méthode de publication de sensibilisation sur le site de la municipalité, à l'hôtel de ville, au quai public ainsi qu'à la station de lavage de bateau et aux boîtes aux lettres des riverains;
- Favoriser une meilleure communication avec la station de lavage de bateau;
- Suivre la progression du plan de communication entre les associations et la municipalité;
- Sensibiliser les riverains sur les bienfaits d'une bande riveraine efficace;
- Créer un babillard de sensibilisation à la descente publique.

4. Conclusion

Dans le cadre du *Soutien technique des lacs* à La Macaza en 2022, de nombreuses actions ont été posées afin d'assurer la prévention ainsi que la protection de l'état de santé des lacs et de leur environnement. Le projet *Deux lacs, un même combat* est sur une bonne lancée, les actions doivent toutefois être poursuivies pour assurer une protection à long terme.

5. Références

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2022). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en décembre 2022.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2022). Répertoire des municipalités, La Macaza. En ligne [<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79047/>], consulté en décembre 2022.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CONNAISSANCE

1.1 En concertation avec la municipalité, assister les associations des lacs Chaud et Lynch dans leur projet *Deux lacs, un même combat*.

- Participer à différentes rencontres de travail avec les associations;
- Documenter les étapes du projet afin d'effectuer un suivi de l'avancement de celui-ci et d'en faciliter l'adoption par d'autres associations et municipalités.

1.2 Collaborer au développement d'un plan de gestion de risques visant à encadrer les actions des principaux partenaires de cette initiative.

- Répertorier les meilleures pratiques concernant la gestion de risques d'introduction d'EAE et identifier celles qui pourraient être appliquées aux lacs Chaud et Lynch et ailleurs dans la municipalité de La Macaza;
- Effectuer des recommandations pour le plan de gestion de risque d'introduction du myriophylle à épis aux lacs Chaud et Lynch et participer à l'élaboration de celui-ci.

OBJECTIF 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Former les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine;
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de caractérisation de la bande riveraine au lac Chaud et noter les observations sur les accès au lac;
- Compiler les données, réaliser les cartes associées et rédiger un bref portrait de la situation.

2.2 Mettre en œuvre des activités de prévention en lien avec les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE).

- Former les bénévoles au protocole de détection des PAEE
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de détection des PAEE
- Participer à l'organisation des patrouilles de détection et au partage des informations entre les patrouilleurs
- Aider à la compilation des résultats, au partage et à l'archivage de ceux-ci (page web, plateforme informatique, etc.)
- Aider au développement d'une plateforme de partage des données et des informations pour les bénévoles des associations (préparation d'un formulaire pour les patrouilleurs, formation des patrouilleurs pour l'utilisation de la plateforme, etc.)

OBJECTIF 3. SENSIBILISATION – COMMUNICATION

3.1. Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- Développer et partager du matériel de communication (articles, contenu web, etc.) en lien avec les espèces aquatiques envahissantes;
- Offrir une formation aux employés de la station de lavage sur les bonnes pratiques en lien avec les espèces aquatiques envahissantes.

ACTIVITÉS ALTERNATIVES

- Améliorer le coin sensibilisation de la station de lavage d'embarcation
- Aider brièvement l'association du lac Caché à partir une base de communication et d'arrivage d'outils et de données

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 30 personnes

Total des outils distribués :

- (1) Guide sur le myriophylle à épis (anglais)
- (58) Guide sur le myriophylle à épis (français)
- (50) Dépliants « Bandes riveraines au travail »
- (6) Guide sur les installations septiques
- (25) Guide sur le cladocère épineux
- (10) Brosse sur le myriophylle à épis

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
8 juillet	Formation de l'employée de la station de lavage et planification d'organisation de la station de lavage (plusieurs visites à la station ont été effectuées par la suite)	2	Un bon survol des bonnes pratiques; des endroits à vérifier pour le nettoyage; des informations utiles; de comment bien communiquer avec les usagers. Tous les dépliants sur le cladocère épineux; les brosses myriophylles.
9 juillet	Formation des bénévoles sur le protocole de la caractérisation de la bande riveraine	9	Plusieurs dépliants ont été distribués lors de cette formation.
17 juillet	Formation des bénévoles sur le protocole de la détection des PAEE	14	8 personnes du lac Chaud; 4 personnes du lac Lynch 2 bénévoles du lac Caché
22 juillet	Caractérisation de la bande riveraine du lac Chaud	4	La caractérisation de la bande riveraine s'est effectuée en ponton; un bénévole avait les feuilles terrain d'il y a 5 ans et notait les nouvelles données et l'agente regardait les zones sur le GPS et entrait les données sur la feuille Excel 2 panneaux « Bande riveraine au travail » distribués.
23 juillet	Caractérisation de la bande riveraine du lac Chaud	5	
25 juillet	Caractérisation de la bande riveraine du lac Chaud	5	
10 août	Patrouille PAEE	4	Deux nouveaux bénévoles se sont joints à la patrouille; patrouille en apnée et en embarcation avec l'aquascope; 2 guides sur le myriophylle distribués
18 août	Rencontre avec la municipalité (urbaniste, voirie, CRE et associations APLC et APLL) pour le plan de gestion de risque	6	Une rencontre devait être organisée pour pouvoir compléter le plan de gestion de risque (les rôles des différents acteurs et délais). Aucune personne de la municipalité n'a pu y assister.